

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

DEC 6 1956

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTRE

LA CRISE DU MOYEN-ORIENT

Janvier-mars 1957

Un historique de la crise du Moyen-Orient, suivi d'un exposé des mesures prises par les Nations Unies et de textes des documents principaux, a déjà paru dans une étude antérieure.⁽¹⁾ On reprend ici cet exposé à partir du début de l'année 1957 jusqu'au 8 mars, date à laquelle l'Assemblée générale s'est temporairement ajournée.

Lorsqu'elle s'est ajournée pour le congé de Noël, le 21 décembre, l'Assemblée avait accompli certains progrès dans la réalisation des objectifs sur lesquels l'entente s'était faite. Un cessez-le-feu avait été obtenu. Le retrait des forces de la France et du Royaume-Uni était terminé et des éléments des forces israéliennes s'étaient retirés derrière la ligne d'armistice. Une Force d'urgence des Nations Unies avait été créée et, à la fin de l'année, comptait environ 4,000 hommes en Égypte. Des dispositions préliminaires avaient été arrêtées en vue du financement de la Force. La flottille de renflouement des Nations Unies devait bientôt s'attaquer au dégagement du canal du Suez, même si aucun plan n'avait encore été accepté quant au financement de ces travaux.

Même si les résultats acquis étaient loin d'être négligeables, il restait encore beaucoup à faire. Aussi, après qu'elle se fut réunie de nouveau, le 2 janvier, l'Assemblée n'a-t-elle pas tardé à revenir à la question qui constituait le point 66 de l'ordre du jour: la situation au Moyen-Orient. Bien que le cessez-le-feu fût depuis longtemps en vigueur, d'autres aspects du problème général attendaient encore une solution: retrait des forces israéliennes restantes, détail du financement et des fonctions de la Force d'urgence des Nations Unies, dégagement et régime du canal de Suez. Chacun de ces problèmes présentait ses propres complications et la solution à lui apporter devait tenir compte des deux autres problèmes. Tout comme à la fin de l'année précédente, l'interdépendance de ces problèmes devenait de jour en jour plus évidente aux yeux des membres de l'Assemblée. Il n'est peut-être pas inutile cependant de rappeler ici les principales caractéristiques de chacun de ces problèmes.

Le 15 janvier, le secrétaire général soumettait à l'Assemblée générale, une note indiquant l'intention déclarée du Gouvernement d'Israël de retirer ses forces du "désert de Sinai" pour le 22 janvier, en exceptant toutefois "la zone de Charm-el-Cheikh". Il était disposé à s'entretenir avec le secrétaire général au sujet de la zone restante et de la bande de Gaza.⁽²⁾

Charm-el-Cheikh forme une bande côtière le long de la rive occidentale du détroit de Tiran, voie d'eau qui donne accès au golfe d'Akaba par un étroit chenal navigable. Le golfe lui-même s'étend sur une centaine de milles le long de l'Arabie saoudite et de l'Égypte jusqu'aux ports d'Akaba en Jordanie et d'Eilat en Israël. Vers la fin de l'année 1949 et au début de l'année 1950, des installations militaires égyptiennes, permettant de contrôler l'entrée du golfe d'Akaba, ont été mises en place à Ras Nasrani, sur la terre ferme, et dans les

⁽¹⁾ *La Crise du Moyen-Orient, octobre-décembre 1956.*

⁽²⁾ Pour une analyse de cette note, voir "*Affaires Extérieures*" de février 1957, pp. 42 et ss.

43-725-316